



# LETTRE OUVERTE

## UNION FÉDÉRALE DE LA SANTÉ PRIVÉE CGT

Montreuil, le 3 novembre 2021

A l'attention de Madame Sophie BOISSARD,

L'entreprise désireuse d'améliorer le pouvoir d'achat des salarié.e.s peut décider d'attribuer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat exonérée de cotisations et contributions sociales et non soumise à l'impôt sur le revenu dans les conditions prévues par la loi des finances rectificatives publiées au journal officiel le 20 juillet 2021.

La prime exceptionnelle du pouvoir d'achat dite "*prime macron*" est reconduite cette année.

Cette aide défiscalisée, pouvant être à hauteur de 2 000 euros si accord d'intéressement.

KORIAN, société européenne, a participé à la continuité de l'activité économique pendant les périodes d'état d'urgence sanitaire.

Les Négociations Annuelles Obligatoires 2021, ou aucune organisation syndicale n'a été signataire, ne prévoit pas d'augmentation de rémunération ou de valorisation des métiers.

Les salarié.e.s attendent votre collaboration par une reconnaissance et une écoute à travers le dialogue social prôné par KORIAN.

Le versement de la prime défiscalisée sera le vecteur symbolique dont les salarié.e.s ont besoin après ces longs mois d'effort, de découragement et d'épuisement qui en résulte.

Nous demandons cette prime pour l'ensemble des salarié.e.s qui ont contribué par leur investissement à bonne marche de l'entreprise.

Pour le Collectif des syndicats CGT KORIAN :

**Nathalie BLASCO,**  
Déléguée Syndicale Centrale CGT

**Albert PAPADACCI**  
Délégué Syndical Central CGT

**Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale.**

↳ Tél. : 01 55 82 87 71 ↳ Fax : 01 55 82 87 77

BOURSE DU TRAVAIL ↳ 263, rue de Paris, 93515 MONTREUIL Cédex ↳ Case 538

↳ Métro : Porte de Montreuil - e-mail : [ufsp@sante.cgt.fr](mailto:ufsp@sante.cgt.fr)